

Le Journal des Trois-Rivieres

CATHOLIQUE, POLITIQUE ET LITTERAIRE

REDIGE PAR UN Comité de Collaborateurs

IN NECESSARIIS, UNITAS; IN DUBIIS, LIBERTAS; IN OMNIBUS, CHARITAS

EDITEURS PROPRIETAIRES G. DESILETS & FRERE

Mgr SEGHERS

La mort de Mgr Seghers, l'apôtre des sauvages de l'Alaska, a causé une douloureuse émotion parmi les Américains catholiques et protestants.

Voici les détails qu'un correspondant de l'Univers donne à ce journal au sujet de ce triste événement :

Le 12 juillet 1886, Mgr Seghers, archevêque des îles de Vancouver et de l'Alaska, s'embarquait sur le steamer Anlon pour se rendre dans l'Alaska et y placer des missionnaires.

Après être resté quelques jours à la station de la rivière Stewart, il y laissa les deux pères jésuites et partit avec son guide pour le village de Muklakaget, près de l'embouchure de la rivière de Tannanah.

Il était accompagné de son guide Fuller, qui arrivait à Muklakaget le 18 octobre et les Indiens lui faisaient tête.

Sous ce titre : Questions Religieuses et sociales de notre temps (vérités, erreurs, opinions libres) Mgr Sauvé, prélat de la maison de Sa Sainteté, théologien du Pape au conseil du Vatican, ancien recteur de l'université catholique d'Angers, et si l'on nous permet d'ajouter, très ancien ami de l'Univers, vient de publier un ouvrage dont le titre même indique tout l'intérêt.

En attendant, nous publions son Avant Propos, qui donnera une idée suffisante du but de l'ouvrage et de l'esprit dans lequel il a été conçu :

Les questions que j'y traite sont celles qui s'agitent depuis la Révolution française, et qui ont suscité, à diverses reprises, l'intervention doctrinale des Souverains Pontifes, notamment celle de Pie IX et celle aussi de Léon XIII, dont l'encyclique Immortale Dei résume et confirme les enseignements apostoliques relatifs à plusieurs des idées connues sous le nom d'idées modernes.

Aux questions que je pose successivement, questions souvent délicates et difficiles, je me suis efforcé de donner des solutions nettes et précises, en indiquant les vérités qu'il faut admettre, les erreurs qu'il faut rejeter, les opinions libres qu'on peut licitement suivre ou ne pas suivre.

Si mes solutions ne sont pas aussi solidement appuyées qu'elles auraient pu l'être, c'est que j'ai voulu condenser en un seul mot les principes, les distinctions et les explications nécessaires et suffisantes à la fois pour qu'un lecteur intelligent arrive aisément à se former des notions exactes sur divers sujets importants, et à ne pas confondre le certain avec l'incertain ou le douteux, l'obligatoire avec ce qui ne l'est pas.

J'ai donc fait une sorte de triage dans les idées appelées modernes, en distinguant celles qui sont certainement vraies ou fausses — au point de vue de la morale et de la religion — de celles qui ont un caractère entièrement inoffensif sous ce double rapport.

Visant surtout à être clair, et correct, je n'ai pas craint, à l'occasion, de me réputer, quelquefois même au-delà des exigences rigoureuses des matières traitées; mon œuvre n'est pas une œuvre littéraire.

Je désirerais que mon livre pût devenir une sorte de vade mecum à l'usage de ceux qui s'intéressent aux questions religieuses et sociales de notre temps; et je m'estimerais trop heureux si, après l'avoir attentivement lu, plusieurs ratifiaient, dans certaine mesure, cet éloge trop flatteur d'un ami bienveillant à qui j'aurais communiqué certains fragments de mon œuvre: "Il (votre livre) sera mon docteur des-droits sociaux, mon directeur des-droits politiques. Dans les cas difficiles et les questions délicates, je m'adresserai à lui. Sa parole est claire, précise, logique, appropriée, dissipe les bruissements et fera la lumière."

En cet écrit, fruit de plusieurs années d'études et de réflexions, je me suis toujours orienté vers Rome, où j'ai eu l'honneur et la joie de terminer mes études ecclésiastiques, et où l'on trouve, grâce à Dieu, plus que partout ailleurs, la sûreté

de tous les ans : tantôt elle est en cuivre jaune et ronde, tantôt en cuivre rouge et ovale, ou en zinc et hexagone; de telle sorte qu'à première vue, on aperçoit un chien, on puisse savoir s'il a satisfait aux prescriptions légales et payé taxe. Toutes les fois que son maître l'acquitte, c'est-à-dire une fois par mois au moins, il est tenu de présenter son chien à l'examen du vétérinaire officiel, qui accorde la médaille si l'animal est en bonne santé; on le met en fourrière, si cette santé laisse à désirer.

Le moindre manquement à ces prescriptions par exemple un simple retard de deux semaines dans le paiement de la taxe, est frappé d'une forte amende. Tout chien doit être inscrit, examiné trois mois après sa naissance. Quiconque aperçoit sur la voie publique un chien non pourvu de la médaille de l'année à le droit et même le devoir civique de le faire mettre en fourrière. Il y a aussi des règlements spéciaux pour la vente des chiens, le changement de résidence, etc.

On peut trouver ces prescriptions médicales et vexatoires; mais elles ont leur excuse dans le résultat obtenu puis- qu'on peut dire que la santé publique en Bavière est presque définitivement affranchie du fléau de l'hydrophobie.

Un livre

LE REGNE DE LEON XIII
On lit dans le Moniteur de Rome : Léon XIII continue la série des victoires pacifiques inaugurées par son règne réparateur.

L'année 1887 a vu la tiare resplendir partout d'un nouvel éclat et s'imposer plus que jamais au respect et à l'admiration des gouvernements et des peuples.

En Prusse, les longs et persistants efforts de notre Pontife pour le rétablissement de la paix religieuse ont en grande partie abouti; le Kulturkampf a pris fin et ce sera une des gloires les plus pures de Léon XIII d'avoir su, par son tact, sa fermeté et sa sagesse, préparer et amener ce grand et heureux événement.

La question romaine est entrée dans une nouvelle et double phase : à l'étranger, les catholiques de tous les pays, émus de la situation douloureuse de leur Chef et de leur Pasteur, manifestent une sollicitude et une préoccupation des plus marquées pour l'indépendance, la liberté et la dignité du Saint-Siège; en Italie, nous avons vu se produire un vaste mouvement d'opinion qui réclame instamment, au nom de l'intérêt même du pays, la fin d'un conflit meurtrier et la réconciliation avec le Saint-Siège.

La paix avec le Pape, aujourd'hui tous les bons Italiens l'accablent comme le principe fécond d'un avenir de gloire et de prospérité pour la péninsule; elle est devenue le mot d'ordre et le programme de tous ceux qui désirent arracher leur pays aux humiliations du présent et aux périls de l'avenir.

C'est ainsi que Léon XIII voit aboutir partout sa politique de tact, de patience et de revendication. Partout on l'accable et on le bénit comme le Pacificateur.

Nous lisons dans le Moniteur de Rome du 28 août : Les travaux d'aménagement du vaste local destiné à l'exposition vaticane continuent activement sous la direction de l'architecte pontifical, M. le comte Vespignani, et du sous-intendant des palais apostoliques, M. le chevalier Mannucci.

L'emplacement choisi, qui ne mesure pas moins de 7,800 mètres carrés de superficie est, on le sait, la partie des jardins du Vatican désignée sous le nom de place della Piazza, au centre de laquelle s'élève la colonne commémorative du Concile de 1870. Outre les galeries, à deux rangs de colonnes, où seront disposées les orfandades de tous les pays il y aura tout le braccio nuovo du musée Chiaramonti qui sera destiné aux objets les plus précieux et aux dons envoyés par les souverains ou chefs d'Etat. Si tout ce local ne suffit pas, comme on le prévoit déjà par l'affluence chaque jour plus considérable des offrandes, on ouvrira une nouvelle galerie de

plus de 80 mètres qui aboutira à la porte d'entrée des jardins du Vatican et l'on disposera aussi les offrandes dans la partie des loges vaticanes désignées sous le nom de galerie des Candélabres, des Cartes géographiques et des Tapisseries.

LA SITUATION EN IRLANDE. Il y a eu une réunion de 7000 personnes, samedi, à Michelstown. Un correspondant envoyé par le gouvernement avec une escorte de police, a voulu pénétrer en avant, mais la foule a résisté et la police a été repoussée par des hommes à cheval. M. Dillon a conseillé aux gens de répondre à la police par le silence du mépris, parce que le home rule est presque gagné et que bientôt les forces de l'Irlande seront sous le contrôle du peuple.

LA MOBILISATION EN FRANCE. Pour faire l'expérience de la mobilisation il a fallu élever le 17e corps d'armée, de 10,000 à 26,767 hommes, complètement armés et équipés. Généralement l'expérience a démontré que l'on pouvait avoir confiance dans l'armée.

L'Empereur d'Autriche a conféré à M. Pasteur la décoration de la Couronne de fer avec le titre de baron.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LA SITUATION EN IRLANDE. Il y a eu une réunion de 7000 personnes, samedi, à Michelstown. Un correspondant envoyé par le gouvernement avec une escorte de police, a voulu pénétrer en avant, mais la foule a résisté et la police a été repoussée par des hommes à cheval. M. Dillon a conseillé aux gens de répondre à la police par le silence du mépris, parce que le home rule est presque gagné et que bientôt les forces de l'Irlande seront sous le contrôle du peuple.

LA MOBILISATION EN FRANCE. Pour faire l'expérience de la mobilisation il a fallu élever le 17e corps d'armée, de 10,000 à 26,767 hommes, complètement armés et équipés. Généralement l'expérience a démontré que l'on pouvait avoir confiance dans l'armée.

L'Empereur d'Autriche a conféré à M. Pasteur la décoration de la Couronne de fer avec le titre de baron.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

LE CHOLERA AUX INDES. Le consul autrichien à Bombay dit qu'il y a eu 31,338 décès par le causé choléra, à Oude, en mai dernier.

Pectoral-Cerise d'Ayer.

Il n'y a pas de maladies aussi perfides dans leurs attaques que celles qui affectent la gorge et les poumons; et aucune qui ne soit aussi négligée par la majorité des malades. Cependant un toux ou un rhume ordinaire négligé n'est souvent que le commencement d'une maladie mortelle. Le PECTORAL-CERISE a prouvé son efficacité par une lutte triomphante de quarante années contre les maladies de la gorge et des poumons, Vimportant est de s'en servir à temps.

Toux persistante guérie. "En 1857 je pris un gros rhume de poitrine. Une violente toux s'en suivit et je passai de longues nuits sans sommeil. Je fus condamné par les médecins. En dernier ressort, j'essayai du PECTORAL-CERISE D'AYER, et vingt-trois jours après, mes poumons se dégagèrent, le sommeil, si nécessaire à la réparation des forces, me revint. Par un usage continu du PECTORAL, j'ai obtenu une guérison complète et radicale. J'ai à présent 62 ans, je suis robuste et vigoureux, et c'est à votre PECTORAL-CERISE que je le dois; je puis dire en toute sincérité qu'il m'a sauvé la vie. HORACE F. FAIRBROTHER." Rockingham, Vt., 15 Juillet, 1857.

Group - Écoutez une Mère. "Pendant un séjour à la campagne, l'hiver dernier, mon petit garçon, âgé de trois ans, fut atteint du croup; sa respiration devint si pénible qu'il semblait près de mourir, il étouffait. Quelqu'un dans le famille, suggéra l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER, et aussitôt il y avait toujours un flux dans la gorge. Nous essayâmes à faibles doses, souvent répétées, et à notre grand joie, en moins d'une demi-heure, le petit malade respira librement. Le docteur nous assura que le PECTORAL-CERISE avait sauvé la vie de mon cher. Jugez de ma gratitude. A vous sincèrement, Mrs. EMMA GEDNEY." 129 West 126th St., New York, 15 Mai, 1882.

Bronchites. "Je souffrais depuis huit ans de Bronchites; en vain j'avais essayé de tous les remèdes possibles, quand l'idée me vint d'essayer le PECTORAL-CERISE D'AYER, une bonne inspiration, comme vous voyez, puisque je suis guéri. JOSEPH WALDEN." Byhalia, Miss., 5 Avril, 1882.

Il n'existe pas de cas où une affection de la gorge ou des poumons ne puisse être grandement soulagée par l'emploi du PECTORAL-CERISE D'AYER. La guérison est certaine quand la maladie est prise à temps. PRÉPARÉE PAR Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendue par tous les droguistes.

Pilules d'Ayer.

La plupart des maladies qui affligent l'humanité proviennent du dérangement de l'estomac, des intestins et du foie. Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER agissent directement sur ces organes, et sont spécialement destinées à la guérison des maladies causées par ces dérangements, telles que Constipation, Dyspepsie, Maux de Tête, Dysenterie, et une foule d'autres indispositions, pour lesquelles elles sont un remède sûr, prompt, infaillible, et agréable. L'usage général de ces PILULES par un grand nombre de médecins distingués de nos universités, démontre clairement en quelle estime elles sont tenues par la profession médicale.

Une Victime du Mal de Tête nous écrit: "Les PILULES D'AYER sont pour moi un remède inestimable. J'en ai toujours une bonne provision. Sujet depuis longtemps à de violentes maux de tête, vos pilules seules me procurerent du soulagement. Une dose agit sur mes intestins et mon mal de tête disparaît. Comme médecin je n'ai jamais rien trouvé d'aussi efficace. C'est donc avec un grand plaisir que j'en fais l'éloge, toutes les fois que l'occasion se présente. W. L. PAGE, of W. L. PAGE & BRO., Franklin St., Richmond, Va., 3 Juin, 1882.

Jamais elles n'ont manqué. "Je me suis vu souffrir longtemps des PILULES D'AYER, jamais elles n'ont manqué de produire l'effet désiré. Nous en avons toujours chez nous une provision, les considérant comme une provision de famille, sûre, infaillible, et agréable à prendre. Pour la DYSPEPSIE elles sont inappréciables. J. T. HAYES." Mexico, Texas, 17 Juin, 1882.

La Constipation guérie. "Le REV. FRANCIS B. HARLOWE écrivait d'Atlanta, Ga., dit: "Pendant quelques années j'ai été sujet à la constipation, et malgré l'emploi de quantités de médecines de toute sorte, mes souffrances n'ont fait qu'augmenter. Je commençai, il y a quelques mois, à prendre les PILULES D'AYER, mes souffrances se sont peu à peu calmées, mes intestins ont pris leur fonctionnement régulier, et ma santé est devenue excellente."

Les PILULES CATHARTIQUES D'AYER corrigent les irrégularités des intestins, stimulent l'appétit et la digestion, et par leur action prompte et complète donnent du ton et de la vigueur à tout le corps.

PRÉPARÉES PAR LE Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass. Vendues par tous les Droguistes.

LA CANADIENNE Compagnie d'Assurance sur la Vie



Capital social 8300,000 Dépôt au gouvernement 25,000 Bureau: 13 Côte St. Lambert, Montréal 200 agents demandés.

La Maison I. Dufresne & Cie.

A raison de la grande augmentation de leurs pratiques aurait besoin dans le moment d'une dizaine de bonnes couturières.

BUREAU de POSTE

TROIS-RIVIERES, 6 juin 1887.

Table with columns: MALLES, ARRIVEE, DEPART. Lists mail routes to Montreal, Quebec, and other locations.

Les boîtes aux coins des rues sont visitées à 10.30 A. M. 6 P. M. et 7.15 P. M. Lettres enregistrées doivent être mailés 15 minutes avant le départ de chaque maille.

PIC-NIC!

Nous désirons avertir les familles qu'elles trouveront tout ce qu'il faut pour le PIC-NIC à notre Etablissement. Nous venons justement d'ouvrir plusieurs caisses de Conserves de Framboises, Fraises, Pêches, Poires, Ananas, Pommes, Tomates, Etc. Viandes en Boîte: Beef salé (Corn Beef), Boulet, Dinde, etc. Poisson: Sardine, Homard, Huître, S. Sannou, Etc. Biscuits de toutes sortes. Thé, Café, Citrons, Oranges, Cigares, enfin tout ce qu'il faut pour contenter les plus difficiles. Une visite est Sollicitée.

Nous avons le contrôle pour la vente en cette ville des célèbres cigares de J. M. Fortier, Montréal. Amateur de bon cigares venez choisir! Achetez la splendide farine "Trois-Rivieres" qui porte notre nom, c'est la meilleure. Les effets sont livrés à domicile GRATIS. T. Cormier.

LES TROIS-RIVIÈRES.



JEUDI, 15 SEPTEMBRE 1887.

Courrier.

Le gouvernement impérial a décidé, dit-on, de fortifier davantage le port de Halifax et d'y envoyer des troupes.

On dit que la pêche de la morue dans le golfe Saint-Laurent a été ruinée dernièrement par l'arrivée de milliers de petits loup-marins des côtes de Labrador.

On estime que la production totale du café dans le monde entier est de 600,000 à 640,000 tonnes. Le Brésil fournit à lui tout seul 380,000 tonnes et Java 70,000.

M. T. Brassard, député local pour le comté de Shefford, est décédé, vendredi dernier, à sa résidence à Waterloo.

M. Brassard était né à la Malbaie, le 16 janvier 1827. Il fit ses études au séminaire de Québec. En 1855 il fut reçu notaire, et de 1879 à 1884 il fut registrateur du comté de Brome.

M. Brassard était libéral en politique.

Les dépêches d'Ottawa nous apprennent que M. Rochon le candidat libéral est élu.

M. J. U. Gregory, du département de la marine, a montré à l'exposition de Québec un poisson qui pourvoit à sa nourriture en agissant devant sa gueule une petite corne qui fait l'office d'une canne à pêche. Cette canne à pêche oscillant continuellement à la don d'attirer les petits poissons dans la gueule du poisson Pêcheur (c'est le nom) qui ne fait qu'une patée de jeunes imprudents.

Madame Garneau, épouse de l'honorable Pierre Garneau, Commissaire des Terres de la Couronne, a été âgée de 53 ans.

La récolte de patates ayant partiellement manqué dans l'Ontario, les marchands s'adresseront au Manitoba pour combler le déficit. Ce sera un genre nouveau de commerce parce qu'on n'a jamais expédié de patates du Manitoba à l'Ontario ou Québec pour la consommation.

Un savant autrichien, M. Falb, qui s'est fait une spécialité des tremblements de terre, annonce des secousses plus ou moins fortes pour le 17 septembre, 2 octobre et 16 octobre. Cette dernière date surtout est dangereuse, d'après M. Falb.

Le député ministre de la marine, M. Smith, à son retour de l'île d'Anticosti, a déclaré qu'il y a en ce moment 350 résidents sur l'île, et que M. Stokwell, le propriétaire, a l'intention d'y faire construire une jolie maison pour y résider. Plusieurs pêcheurs de Yarmouth, Angleterre, s'y sont fixés cette année avec l'intention de se livrer au commerce de poisson.

Aux assises d'Aylmer, M. le juge Würtele a rendu jugement contre le Courrier Fédéral dans le journal de libelle intenté contre ce journal par M. Foran. Ce journal aurait dit que M. Foran, qui représente Gilmour dans les causes Gilmour et Paradis, était un catholique indigne de ce nom, parce qu'il avait agi comme l'avocat de MM. Gilmour. Le jugement accorde \$99 et les frais de l'action.

Il est rumeur dans les cercles politiques que le gouvernement du Manitoba n'a pas réussi à emprunter \$200,000 des capitalistes de Montréal pour aider à la construction du chemin de fer de la vallée de la Rivière Rouge.

Neuf chars de blé, les premiers de la saison, ont été vendus à Winnipeg pour être expédiés en Angleterre. On dit le blé très beau, et le prix satisfaisant.

On annonce de Québec la mort de M. John Ross, de la société Ross & Co, marchands d'épicerie au Gros, Basse-Ville. M. Ross a succombé à une congestion de poulmon, après deux jours de maladie seulement.

Une lettre du consul des États-Unis, dit qu'il existe à Pictou, N.E., une maladie dangereuse et contagieuse parmi les bêtes à cornes, les chevaux et les moutons qu'elle menace tout le Canada et même de se répandre dans les États-Unis.

Des télégrammes ont été envoyés aux percepteurs des Douanes de la frontière Nord-Est, les prevenant de l'existence de la maladie et leur donnant instruction, jusqu'à nouvel ordre de ne laisser entrer dans les États-Unis aucun animal venant de la Nouvelle-Écosse.

La République Argentine va ouvrir un concours pour la construction d'un palais pour lequel on ne dépensera pas moins de huit millions de piastres.

L'architecte dont le plan sera choisi recevra une prime de quarante mille piastres.

Les légations de la République Argentine donneront, en temps utile, les détails les plus complets sur la malade.

UN VOYAGE Dans le Haut Saint-Maurice.

A LA GRANDE ANSE.

Mon cher lecteur, il y a du nouveau aujourd'hui. Nous voyagions bien confortablement dans notre jolie barge, mais voilà qu'on veut nous faire un grand chaland, superbement paroisé, qui va nous transporter à la Grande-Anse, à quatre lieues de la Mataovin. Ce chaland est couvert d'une toile, pour nous préserver des ardeurs du soleil; nous y sommes sur un bon plancher, nous avons des chaises comme dans une maison, nous avons même une table avec des pots de fleurs; mais nous aurons en même temps l'air pur et le spectacle grandiose des montagnes. Un cheval, monté par son cavalier, marche sur le rivage, et traîne à grands pas notre lourde embarcation. Il fait bon voyager ainsi. Et dire que nos gens, aux Trois-Rivières, croient que nous faisons un voyage de misère dans les missions du Saint-Maurice! — A notre départ, Monseigneur entonne l'Ave maris stella, et réunis en cercle autour de lui, nous l'aïdons du mieux que nous pouvons à chanter les louanges de la Mère de Dieu. Nous sommes à chanter ainsi, quand nous passons vis-à-vis l'embouchure de la rivière Caribou.

O rivière Caribou, tu fais bien la douce pendant la saison de l'été, tu n'es maintenant qu'un petit filet d'eau qui ne remue pas un grain de sable, mais nous te connaissons: quand vient le printemps, tu deviens un torrent furieux, tu rompes des masses de sable, tu déracines les grands arbres, et tu les traînes avec les grands que des fétus. Je ne trouve rien de beau ni dans ton cours ni sur tes rives, tu ne peux que nous effrayer dans tes moments de colère, tu n'es vraiment qu'une nuisance publique. Adieu, rivière Caribou.

Le cheval fait monter notre chaland avec rapidité. Mais j'entends mon lecteur me dire: Que faites-vous quand les rochers se rendent jusqu'à l'eau profonde, ou quand il y a des obstacles sur le rivage? C'est tout simple: nous faisons monter le cheval dans le chaland, et alors nous avons six hommes forts qui, avec leurs longues perches, nous font certes bien avancer sur la rivière. Dès que la grève paraît propice, le cheval redescend et continue à nous trainer, pendant que nos hommes se reposent.

Bien souvent l'obstacle n'est qu'un arbre renversé par le vent: on essaiera alors de passer dans la rivière pour détourner l'obstacle; le cheval aura peut-être de l'eau perdessus la croupe, le cavalier aura les deux jambes entièrement plongées dans l'eau, mais tout cela est peu de chose; on passe et le voyage se continue paisiblement.

Nous arrêtons un instant chez M. Grandmont, le propriétaire du chaland où nous voyagions.

M. Robert Grandmont vient de la paroisse de Saint-Stanislas. Se trouvant ruiné, et voulant cependant, comme un homme de cœur, avoir son petit domaine à lui, il est allé se jeter dans la Mataovin. Il ne le regrette pas: il ne dépend de personne, et la terre où il est lui donne le pain de sa famille. Il ne désire qu'une chose maintenant, mais celle-là, il la désire avec une grande ardeur: c'est la présence d'un prêtre à la Grande-Anse ou à la Rivière-aux-Rats. Voyez-vous, il est père de dix enfants, et il voudrait bien les élever tous dans la pratique de notre sainte religion. Il s'en est ouvert à Monseigneur lui-même, et par la réponse qu'il en a reçue nous croyons pouvoir lui prédire que, dans un temps qui n'est pas éloigné, il verra ses justes désirs accomplis.

Monseigneur bénit M. et Mme Grandmont avec leur nombreux famille; et nous nous hâtons de repartir. Une grande partie de cette famille, cependant, nous accompagne à la Grande-Anse. L'une des filles emporte avec elle son accordéon; nous voilà donc avec un instrument de musique! Vraiment nous regorgeons de bien.

La rivière de la Bête Paante vient ici se jeter dans le Saint-Maurice: il faut croire qu'il y a sur ses rives un grand nombre de ces bêtes intéressantes qui jettent de l'eau d'odeur à leurs ennemis. Mais quel amas énorme de gros cailloux intercepte en partie le cours de notre fleuve! Il faut donc croire que les eaux ont emporté toutes ces pierres-là et les ont ainsi arrondies! Ah! dans certains temps le Saint-Maurice est une terrible rivière!

Voici cependant une merveille plus étonnante encore: c'est la montagne de l'Oiseau. On dit qu'elle est moins haute que celle des Monts, mais il y a certainement peu de différence, et elle est beaucoup plus à pic. Imaginez-vous un mur de 3000 pieds de hauteur, avec de grands arbres sur son sommet, pour montrer qu'il est bâti depuis des siècles, vous aurez une idée de la montagne de l'Oiseau. Ce grand mur massif, dont les flots du fleuve baignent tristement le pied, à l'air d'un immense donjon, bâti par le roi du Saint-Maurice. Écoutez, n'entendrez-vous pas des plaintes sortir de cette masse sombre? On l'appelle montagne de l'Oiseau, sans doute pour dire que les oiseaux seuls peuvent y gravir.

Cependant Mgr nous annonce qu'il va nous chanter un cantique en sauvage, sur l'air "Travaillez à votre salut." Nous

prenons sur notre calpin le refrain de ce cantique, et à la fin du premier couplet nous pouvons répondre bravement:

Mizi kokway e mayatak Naspits iyekatenamouk.

Comme Monseigneur a chanté ce cantique bien des fois pendant notre voyage, nous allons le transcrire avec la traduction littérale. Nous devons dire cependant que Monseigneur entendait généralement les couplets de ce cantique à ceux du cantique "Travaillez à votre salut," de manière à nous faire répondre alternativement en français et en sauvage.

CANTIQUÉ CRIS SUR LE SALUT.

Air: Travaillez à votre salut.

1 Nanaqataweyitamouk Manito ot Haswewin. Kivawaw e ayamihayek Poyatik wi jiwéwéshik. Refrain: Mizi kokway e mayatak Naspits iyekatenamouk. (bis)

2 Ka wi manékasoyek, Nospits ki matéhtotenawaw; Poyakew-ki-Manito, Wiya piyo omanitomik. Mizi kokway, etc.

3 Ozam e kitimahisont, Awiyak e kibiskwéshékit, Wawats e pishigwatsisit, Wawats e nitta kishiwashit. Mizi kokway, etc.

4 Ayiman matéhtimano, Kakike kihitit wipapim; Ekagwawaweyitamik, Kakike ishkontek e ayak. Mizi kokway, etc.

TRADUCTION.

1 Méditez souvent Dieu sa loi, Vous qui priez, Sagement veuillez vous conduire. Refrain: Toute chose qui est mauvaise, Fortement éloignez-la.

2 Vous qui faites les Dieux (qui jonglez) Beaucoup vous faites mal: Il est, le Parfait Esprit, Lui seul, le Dieu pour Dieu. Toute chose etc.

3 Trop il se rend méprisable Celui qui est ivrogne, Et ainsi celui qui est impudique, Et aussi celui qui se fâche. Toute chose etc.

4 C'est dur le mauvais esprit, Toujours que l'on soit avec lui; Que l'on soit tourmenté, Toujours que l'on soit dans le feu. Toute chose etc.

Une grande joie, je vous le dis, règne dans la mission de la Grande-Anse. Partout des coups de fusil, partent des pavillons français que plusieurs font jouer sur leurs mats, à notre passage, pour nous saluer; et nos hommes, qui ne sont pas des nigauds, saluent avec notre grand pavillon, comme on fait sur les vaisseaux d'outre-mer. Cinq barges et un canot d'écorce sont à notre suite. De la Grande-Anse, une autre barge, bien chargée, vient audevant de nous, et nous attend chez M. Pierre Fortier.

Enfin nous voici en face de la ferme de feu M. Théodore Olscamp; c'est l'une des plus belles fermes du Saint-Maurice. Elle est occupée aujourd'hui par M. Téléphore Pelletier, gendre de M. Olscamp. Elle va être vendue bientôt; espérons que M. Pelletier l'achètera, afin de continuer les traditions de religion et d'hospitalité de son beau-père.

Nous comprenons facilement pourquoi on appelle cette mission-ci la Grande-Anse; vis-à-vis la mission de M. Olscamp, où se trouve la chapelle, le fleuve s'élargit en demi-cercle, et forme une anse des plus grandes et des plus belles que l'on puisse voir.

De ces sommes donc au terme du voyage de ce jour: nous abordons chez M. Pelletier, où nous sommes accueillis de la façon la plus cordiale.

La maison, bâtie par M. Olscamp, est très confortable et très spacieuse. On voit que ce chrétien voulait se mettre en état d'exercer une hospitalité aussi large que son cœur était généreux. Mais il a surtout donné la mesure de son esprit de foi et de sa générosité, en bâtissant, à ses propres frais, une jolie chapelle de 35 pieds sur 25. Cette chapelle est très gaie, et elle suffit amplement pour la mission.

À l'intérieur il n'y a pas de voûte ni d'enduits, mais l'autel est fait avec beaucoup de goût. Personne ne nous reprochera de dire que c'est l'ouvrage de M. Pelletier lui-même. Devant l'autel se trouve une belle lampe donnée par M. Neilson des Trois-Rivières.

À la Grande-Anse, on se croirait au milieu d'une vieille paroisse, et l'on oublie volontiers que l'on est si loin de la ville. La mission prend ici un caractère de sainteté qu'elle n'avait pas ailleurs, à raison du local qui se prête mieux aux cérémonies religieuses, mais tout se fait dans le même ordre et de la même manière que dans les deux missions déjà visitées. Monseigneur parle aussi à peu près dans les mêmes termes.

Chez M. Pelletier nous avons un grand salon, des chambres à coucher, un grand réfectoire qui peut convenir à un évêché, et des mets assez bien préparés pour donner du dépit à nos ménagères trifluviennes.

Après le souper, nous allons faire une petite excursion de pêche; Monseigneur est de la partie. Nous traversons le fleuve, et nous approchant d'une petite crique, nous faisons quelques tours en traînant une ligne; mais hélas! il fait déjà trop sombre, le poisson ne mord pas. Ce-

pendant un doré qui avait peut-être meilleure vue que les autres, saisit l'hameçon; on se hâte de tirer la ligne, et le poisson paraît hors de l'eau, mais alors il s'échappe. Nous revenons les mains vides. Il faut dire que nous commencions à nous accoutumer à cela; combien de fois notre bon petit Nestor n'a-t-il pas jeté sa ligne à l'eau pendant notre voyage, mais il y avait toujours d'autres vaisseaux derrière le nôtre, et, par suite de cela, il prenait toujours des poissons d'avril, autrement dits des petits riens tout neufs.

Nous gagnons bien vite notre lit après cette pêche infructueuse, et nous nous vengeons sur les deux oreilles. Oh! qu'on dort bien à la Grande-Anse!

Je dis la messe à cinq heures et demie, et M. Prince la dit après moi. Nous avons pour le servir le jeune Joseph Olscamp, frère de Madame Pelletier. Monseigneur, comme à l'ordinaire, dit sa messe à sept heures et demie.

C'est M. Prince qui rompt le pain de la parole au bon peuple de la Grande-Anse; il prêche sur le blasphème.

Monsieur le curé dit la dernière messe, pendant laquelle Monseigneur fait encore seul les frais du chant, toujours avec le même succès. Monseigneur confirme ensuite 26 personnes; 47 personnes avaient reçu la sainte communion.

À la fin de son entretien sur le Saint-Esprit, Monseigneur met la mission sous le patronage de S. Théodore, en mémoire de M. Théodore Olscamp, fondateur de la chapelle et premier colon de la Grande-Anse. Et la cérémonie se termine par la bénédiction solennelle.

Quand nous étions allé prendre une tasse de café après notre messe, Madame Pelletier avait bien voulu nous chanter la complainte sur la mort de son père. Ce ne fut pas sans de terribles serments de cœur, mais elle tenait à nous la faire entendre. Le chagrin causé par cette mort est pour elle une de ces choses que le cœur ne peut oublier, tant qu'il n'a pas cessé de battre. Ah! quelle perte la mission tout entière de Saint-Théodore n'aurait-elle pas faite par la mort soudaine d'un tel bienfaiteur!

Mme Pelletier nous apprit plusieurs choses intéressantes concernant sa famille. Madame Olscamp fut la première femme canadienne qui alla résider dans le Haut Saint-Maurice. M. George Gouin qui l'avait fait monter à la Tuque, avait donné à ses gens l'ordre de voir à ce que cette première canadienne du Saint-Maurice ne manquât de rien. Monsieur Olscamp était alors contremaître, au service de M. Gouin. Pendant la deuxième année de son séjour à la Tuque, Madame Olscamp donna le jour à une fille; cette fille qui porta le nom de Marie devint Mme Pelletier. Madame Pelletier est donc la première canadienne qui soit née dans les missions du Saint-Maurice.

Saint-Théodore de la Grande-Anse renferme 90 âmes, 16 familles catholiques, 1 famille protestante, et 45 communicants. Tous les habitants sont cultivateurs. Monseigneur fit les présents d'usage à la famille Pelletier et à tous ceux qui nous avaient rendu quelques services. Nous primes le dîner à onze heures et demie, et à midi et un quart nous étions prêts à partir pour une nouvelle course de quatre lieues, vers la Rivière-aux-Rats.

N. CARON prêtre. (A suivre).

EXCURSIONISTES DISTINGUÉS.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, Sa Grandeur Mgr Laffèche, accompagné de MM. les Chanoines Rheaute et Bochet, et de M. l'abbé Proulx, curé de St Tite, ainsi qu'un grand nombre de membres du clergé de la province, sont partis lundi pour une excursion au Manitoba. Voici ce que dit le Manitoba de St-Boniface au sujet de cette excursion:

"Lundi partira de Montréal en destination pour notre province un convoi d'excursionnistes qui devront nous arriver jeudi prochain, dans la matinée. Cette fois-ci ce ne sont pas des cultivateurs ou des industriels qui viennent voir Manitoba, ce sont tous des membres du clergé, environ vingt-cinq, tous curés de paroisses de la province de Québec. Sa Grandeur Mgr Laffèche, évêque des Trois-Rivières, les accompagnera.

"Inutile d'insister sur l'importance de bien recevoir ces distingués visiteurs; tous le comprennent, et c'est pourquoi ceux d'entre nous qui ont toujours eu beaucoup à cœur la cause de l'émigration française dans notre province, ont cru devoir prendre les mesures nécessaires pour faciliter aux voyageurs la visite du pays et faire leur séjour ici le plus agréable possible. C'est dans ce but que mardi soir, M. T. A. Bernier, surintendant de l'éducation, dont nous n'avons plus à vanter le zèle et le dévouement quand il s'agit d'œuvre patriotique comme celle dont nous parlons citoyens dans le but d'aviser aux meilleurs moyens d'organiser une réception convenable. Après discussion, un comité composé comme suit a été nommé pour voir aux arrangements à prendre: M. l'abbé A. Dugas, curé de Saint-Boniface; le Rév. Père Ouellette, O.M.I., curé de Sainte-Marie, de l'archevêché; son honneur le maire Lévesque, de Saint-Boniface; et MM. Joseph Royal, T. A. Bernier et François Gingras.

"Le concours des résidents de la campagne est aussi demandé, peut-être bien

qu'il serait à propos qu'ils vinssent avec des voitures afin de conduire les voyageurs dans leurs paroisses. Ceux qui seraient disposés à faire quelque chose en ce sens sont priés de le faire savoir à M. T. A. Bernier, de cette ville.

"Somme toute, faisons à tous la plus cordiale réception; comme nous l'avons déjà dit, d'ailleurs, il y va de notre intérêt; c'est un moyen de bien nous faire juger ainsi que notre pays."

AFFAIRES MUNICIPALES

Il y a une chose importante à noter à l'occasion des attaques que l'on a faites contre M. l'échevin Carignan et la majorité des membres du Conseil au sujet de l'ouverture de la rue St Fr. Xavier. C'est qu'en prenant l'attitude qu'ils ont prise, ils n'ont fait qu'appliquer un principe consacré déjà par le Conseil en 1886.

En effet lorsqu'il s'est agi de la continuation de l'avenue Lavolette, les Comités permanents du Conseil ont été unanimes à recommander le prolongement de la rue mais à condition que la Corporation ne s'engageât que pour une fois à faire les clôtures et trottoirs.

Voici du reste le texte du rapport officiel à cet effet.

Rapport:—Les Comités Permanents de ce Conseil auxquels avait été réécrite la requête du Révérend Messire H. Baril et autres, ont l'honneur de faire le rapport suivant:

Ils recommandent que l'élargissement et prolongement de l'avenue Lavolette jusqu'au Côteau St. Louis soient faits immédiatement, pourvu que le coût des travaux et achat du terrain nécessaire à cette fin n'exécède pas la somme de deux cents piastres, et que la Corporation ne soit obligée que pour une fois d'y placer des clôtures et trottoirs quand elle le jugera à propos.

Respectueusement soumis.

(signé) P. Bournival, T. N. Martel, Alex. Houlston, Joseph Reynar, A. P. Cressé, O. Carignan,

HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières 4 oct. 1886.

Comme nous l'avons annoncé dans notre dernière édition, M. Carignan et la majorité du Conseil ont pris dernièrement au sujet de la rue St-Fr-Xavier.

On remarquera que M. Alex. Houlston, lui-même, trouvait l'année dernière que la Corporation ne devait pas être chargée de l'entretien d'une rue nouvelle dont bénéficieraient les propriétaires voisins, puisqu'il a signé le rapport qu'on vient de lire. On ne peut supposer qu'il trouve déraisonnable cette année ce qu'il trouvait juste l'année dernière, quand même la propriété sur laquelle il est question maintenant de prolonger la rue, lui appartient.

Donc l'attitude de M. Carignan et de ses collègues est parfaitement corroborée par les antécédents du Conseil et par M. Houlston lui-même.

Un autre point, c'est que la requête des 21 citoyens du quartier Notre-Dame demandant le prolongement de la rue St-François-Xavier, ne fait pas la moindre mention ni de l'entretien de la rue, ni des personnes qui devront en être chargées.

En se déclarant prêt à faire prolonger la rue, M. Carignan et les autres échevins ont donc été en faveur de l'objet précis de la demande; quant aux conditions exorbitantes posées pour l'entretien de la rue, elles doivent être mises à la charge de ceux qui ont présenté la requête et non à la charge des requérants qui n'en ont pas dit un mot dans leur demande.

La cause de Beauvillier contre la Corporation accusant et injectant sur certaines viandes exposées au marché, a été jugée. L'honorable juge Bourgeois a débouté l'action et fait des éloges de l'activité et du zèle du chef de la brigade M. Hamel, et en général de la bonne tenue de tout le corps.

Pour les fièvres intermittentes et les maladies miasmatiques, l'Ague-Cure d'Ayer est positivement un remède infail-

NOUVELLES LOCALES

Un jeune homme du nom de Ludger Rochefort, charpentier, est tombé samedi dernier du haut du clocher de l'église en construction de Béancourt. La chute a été de près d'une centaine de pieds de hauteur.

Le pauvre jeune homme a été relevé sans connaissance; on le croyait mort sur le coup.

Après l'examen des médecins, il a été constaté qu'il avait un bras cassé et une hanche fracturée; quand aux lésions internes probables, on n'a pu encore en connaître exactement la nature.

L'état de la victime de cet accident est très critique. Ce jeune homme était universellement estimé dans la paroisse et est l'objet de toutes les sympathies.

Pour tous les désordres scrofaleux, pour les maladies syphilitiques et mercurielles, la Salsepareille d'Ayer est le meilleur remède.

La température continue à être aussi belle et chaude que dans les premiers jours du mois d'août.

Nous apprenons que le Club de Course de cette ville organise pour le 20 courant de grandes courses pour les chevaux trotteurs.

La fanfare de l'Union Musicale donnera son dernier concert de la saison dimanche à 3 1/2 hrs P. M. au Carré Champlain.

Nous attirons l'attention sur l'annonce publiée dans une autre colonne de la vente à l'encan du stock de M. James Baxter, failli qui aura lieu samedi le 24 courant.

On demande 25 bonnes couturières chez M. Chas. Dion, marchand-tailleur, rue Notre-Dame.

Un prince indien a Quebec

De l'Electeur : Hier soir les habitants du St Louis ont eu l'avantage de voir un véritable prince indien en grand costume national dans la personne du Thakore de Lindi frère du rajah de Sawyatra. Ce prince indien qui est allé représenter son frère aux fêtes du jubilé de la reine est venu au Canada par voie des Etats-Unis. Il est accompagné de M. T. R. Bridgeport et voyage sous le nom de Sir Javatsinkjee. A la suite de ce nom viennent les lettres K. C. S. I. qui représentent le titre de chevalier commandeur de l'Ordre de l'Etoile des Indes. Le Thakore est un homme d'a peu près quarante ans et qui parle parfaitement l'anglais. Nous croyons qu'il a étudié au collège de Eton durant quelques années. Le costume porté par ce prince hier soir était des plus riches, se composant d'un pantalon en satin jaune pâle, avec rosaces d'une nuance plus foncée, gilet et froc de même étoffe et de même couleur. Le prince porte toute sa barbe, et si ce n'était son teint qui est légèrement foncé et son costume on le prendrait aisément pour un européen.

UN BEL HERITAGE.

Au commencement du siècle Michel Leblanc, venu de France avec son père et son frère, s'établit à Philadelphie où tous trois spéculèrent sur les immeubles. Quelques années plus tard, Michel alla à Glengarry et épousa Margeret McDonald, nièce de l'évêque de Kingston d'alors. Pendant la guerre de 1812, Leblanc, qui était un anglophobe, fut fait prisonnier et amené à Québec, pour être transporté en Angleterre, mais il s'échappa et on le crut noyé. Trois mois plus tard il retourna à Glengarry où il mourut victime d'une pleurésie. Son père et son frère moururent peu de temps après lui, mais la famille de Michel composée de trois filles et d'un garçon, ne connaissent rien sur la propriété de Philadelphie. Margerite Leblanc, l'une des filles épousa Richard Kennedy, et elle eut 14 enfants. Huit vivent encore, six aux Etats-Unis et deux à Montréal. L'une de ces dernières est Mme Woods, de Montréal. Les autorités de la ville de Philadelphie ont exproprié le terrain appartenant ci-devant à Leblanc et le capital accumulé est devenu une somme énorme qui attend les héritiers.

JOUISEZ DE LA VIE.

Quel admirable monde que celui où nous vivons. La nature nous donne la grandeur des montagnes, les vallées et les océans, et mille sources de jouissance. Nous ne pouvons rien désirer de mieux quand nous sommes en santé parfaite. Mais combien de fois la plupart se sentent-ils découragés, affaiblis et harassés par la maladie, quand il n'y a aucune occasion pour ce sentiment, comme tous ceux qui souffrent de cet état peuvent s'en procurer la preuve, avec la Fleur d'août de Green qui les débarrassera de tout malaise, et les mettra comme s'ils venaient de naître.

La dyspepsie et la maladie du foie sont les causes directes de soixante-quinze par cent des maladies comme les affections bilieuses, l'indigestion, le mal de tête, la constipation, la prostration nerveuse, les vertiges, la palpitation du cœur, et autre décolorants symptômes. Trois doses de Fleur d'août en démontreront les merveilleux effets. Bouteilles d'échantillon 10 cents. Essayez.

INSOLVENT NOTICE

Bankrupt Stock of Jewellery, Cigars, etc., etc. For Sale BY PUBLIC AUCTION. In re JAMES BAXTER, of Three Rivers, P. Q. The undersigned has received instruction from Mr. H. Alex Caldwell, Curator of the above Estate to sell by Public Auction at the shop lately occupied by the Insolvent, No. 1140 Rue Notre-Dame, on Saturday the 24th September, inst., all of the assets belonging to the said Estate, consisting of Jewellery, Cigars, etc., etc.

CLASSE PRIVEE

Mademoiselle Trolier donne avis qu'elle ouvrira le 1er septembre prochain une école privée au No. 250 Rue Notre-Dame, en face de la résidence de Pierre Gagnon, Ecr. Mademoiselle Trolier enseignera le français ainsi que l'anglais. Cette dernière étant sa langue maternelle elle ne peut douter de donner une entière satisfaction. Elle prie respectueusement les parents qui ont des enfants et qui désirent leur faire fréquenter cette classe de la faire inscrire au plus tôt.

TOUX, RHUMES, Croup et Consomption GUERIS PAR LE Baume Pulmonaire d'Allen. 25c. 50c. et \$1.00 la bouteille.

Employez le "PAIN KILLER" DE DAVIS. Et vous serez soulagé instantanément. 25 Cts. la Bouteille.

PLUS DE PILULES!! Les mères l'aiment! Les enfants l'aiment! Parce qu'il est agréable au goût. IL GUERIT Les affections du foie, Les désordres Biliaux, La Pleurésie, La Typhoïde, La peste d'appât, La Migraine, La Constipation. COMPAGNIE PHARMACIENNE DE CAMPBELL. PRIX, 25c. LA BOUTEILLE.

W. A. POLETTE, B. C. L. AVOCAT 27 RUE BONAVENTURE Ci-devant résidence de feu l'Honorable Juge Polette son père. TROIS-RIVIERES.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour Supérieure—No. 325.—Charles Joseph Marchildon de la paroisse de St-Pierre Les Bequets, commerçant et cultivateur, Demandeur. vs. Wilbrod Demers ci-devant de la paroisse de St-Sophie de Lévis et actuellement absent de la Province de Québec, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Protonotaire de la Cour Supérieure, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 5 Septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit—No. 435.—Charles Joseph Marchildon de la paroisse de St-Pierre Les Bequets, commerçant et cultivateur, Demandeur. vs. M. G. Desrosiers fils de Léon, ci-devant cultivateur de la paroisse de St-Sophie de Lévis et actuellement absent de la Province et dans les Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 2 Septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit—No. 299.—Ephrem Desilets commerçant de la paroisse de St-Jacques des Piles, Demandeur. vs. Achille Dessureault, ci-devant de la paroisse de St-Tite et actuellement dans les Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 2 septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit—No. 341.—Charles Joseph Marchildon de la paroisse de St-Pierre Les Bequets, commerçant et cultivateur, Demandeur. vs. Jules Tourville, ci-devant cultivateur de la paroisse de Gentilly, actuellement absent de la Province et dans les Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 2 Septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit—No. 455.—Charles Joseph Marchildon, de la paroisse de St-Pierre Les Bequets, commerçant et cultivateur, Demandeur. vs. Augustin Abel, cultivateur de la paroisse de St-Sophie de Lévis, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 2 Septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour Supérieure—No. 349.—Charles Joseph Marchildon, de la paroisse de St-Pierre Les Bequets, commerçant et cultivateur, Demandeur. vs. Solime Roux, cultivateur de la paroisse de St-Sophie de Lévis, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Protonotaire de la Cour Supérieure, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 2 Septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit—No. 538.—Eusèbe Augers, charron de la paroisse de Ste-Anne de la Péraie, Demandeur. vs. Norbert Vermette, fils, cultivateur ci-devant de la paroisse de St-Tite et actuellement demeurant aux Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 2 septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour de Circuit—No. 549.—Joseph Ovide Tosi-gnant, Ecuier avocat, de la cité de Québec, Demandeur. vs. George Tosi-gnant, ci-devant de la paroisse de St-Sophie de Lévis, cultivateur, maintenant de la ville de Lawrence, dans le Massachusetts un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Greffier de la Cour de Circuit, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 7 Septembre 1887.

PROVINCE DE QUEBEC, District des Trois-Rivières.—Cour Supérieure—No. 357.—Joseph Ovide Tosi-gnant, écuyer, avocat, de la cité de Québec, Demandeur. vs. Elzéar Popin, ci-devant cultivateur de la paroisse de St-Sophie de Lévis, maintenant de la ville de Manchester dans le New-Hampshire, un des Etats-Unis d'Amérique, Défendeur. Il est ordonné au Défendeur de comparaître dans les deux mois. ALFRED DESILETS, Protonotaire Cour Supérieure, District des Trois-Rivières. Trois-Rivières, 31 août 1887.

DES SOUMISSIONS cachetées adressées au soussigné et endossées "soumission pour un appareil neuf de chauffage pour la Maison de Douanes des Trois-Rivières," seront reçues à ce bureau jusqu'à LUNDI, le 19 courant, pour un appareil neuf de chauffage à Peau chaude pour la Maison de Douanes des Trois-Rivières, P. Q. Les plans et spécifications peuvent être examinés au Département des Travaux Publics, Ottawa, et au bureau de M. O. Z. Hamel, architecte, Trois-Rivières, P. Q., après mercredi le 7 courant, et les soumissions ne seront pas prises en considération à moins qu'elles ne soient faites sur des formulés fournies et portant la vraie signature des soumissionnaires. Un chèque de Banque accepté payable à l'ordre du Ministère des Travaux Publics et égal à cinq pour cent du montant de la soumission doit accompagner chacune des soumissions. Ce chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse le contrat ou néglige de compléter l'ouvrage entrepris, mais il sera renvoyé au soumissionnaire dans le cas où sa soumission ne sera pas acceptée. Le Département ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des dites soumissions. Par ordre, A. GODELL, Secrétaire. Département des Travaux Publics. Ottawa, 2 Sept. 1887.

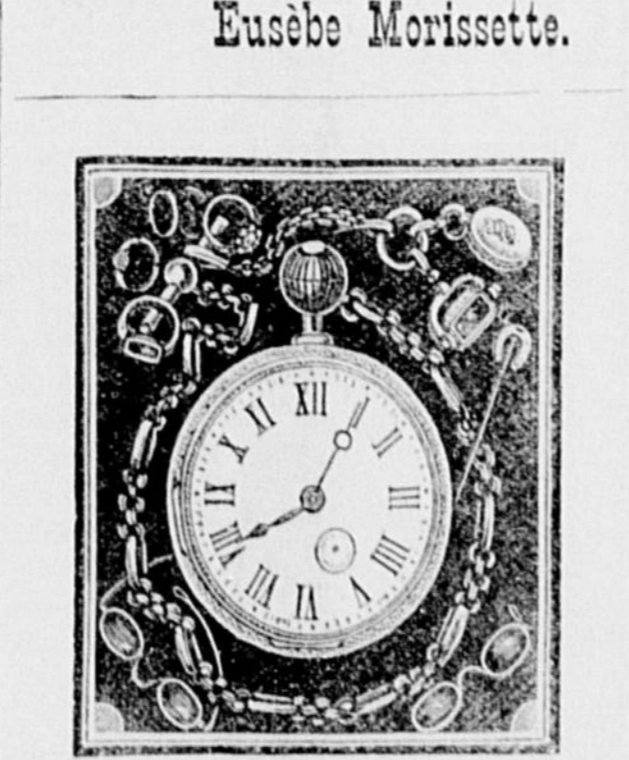
Maçons demandés IMMEDIATEMENT A la Station du Lac-à-la-Tortue, Chemin de fer des Piles, on a besoin immédiatement de maçons de première classe pour un long travail. Les plus hautes gages courantes sont offertes. Travail régulier et bonne pension. S'adresser à LA COMPAGNIE DE PULPE DES LAURENTIDES (LINA) Station du Lac-à-la-Tortue. 25 août 1887.

NOUVEAU MAGASIN!



140 NOTRE-DAME

A l'Enseigne du Gros Rouleau de Fil. Le soussigné est heureux d'apprendre au public de cette ville et des campagnes environnantes qu'il a laissé le service comme commis chez MM. Lajoie & Frère depuis le 1er avril pour ouvrir un grand magasin de nouveautés, porte voisine du Mouton d'Or, à l'Enseigne du Gros Rouleau de Fil, No. 140 Notre-Dame où il aura toujours en mains un des plus complets assortiments de marchandises sèches de cette ville consistant en Serge, Corkscrew, Tweeds Français, Anglais, Ecossois et Canadiens; une immense quantité d'Étoiles à manteaux tant en couleur qu'en noir, une grande variété d'étoiles à robe, Cachemires, Mérinos français, Alpaca, Cordés, Crêpes de toutes qualités; un grand choix de Châles, Chappes en Casimir, et Châles en tricot. Notre choix de petits meltons, ou draps à robe ne peut pas être surpassé par aucune maison de cette ville. Grande variété de robes merveilleuses, unies et cordées, satins noir et couleur, soie Ottomane, plumes en soie, et grand choix de velvettes, spécialité pour mérinos doubles, ou à soutane, Flanelles, Cotons onat, Coutils, Wincey, et les magnifiques Cheviots d'Edinburgh. On tiendra toujours les célèbres Corsets Compton dans toutes les qualités, etc., etc. Une visite est sollicitée, et vengé en foule au magasin du Gros Rouleau de Fil No. 140, Rue Notre-Dame où vous serez certains de trouver la plus fraîche marchandise possible. Amis! donnez-vous rendez-vous au Gros Rouleau de Fil, 140 Rue Notre-Dame, pas d'erreur, et vous rencontrerez votre serviteur. Eusèbe Morissette.



UNE MONTRE ET UNE CHAÎNE Pour \$3.00

GARANTIE pour TENIR le TEMPS JUSTE. Venez aussi voir les magnifiques pendules Electro-Mécaniques, se montant automatiquement par elles-mêmes, très commodes pour les Collèges, les Couvents, les Eglises, les Edifices publics et privés. On prend aussi le vieil or et l'argent en échange chez, P. M. CONNER, Importateur de montres et bijouterie. No. 30, RUE DU PLATON, No. 30 En face du son ancien magasin. TROIS-RIVIERES.

THERMOMETRES

Nous offrons en vente un assortiment de THERMOMETRES Français et Américain que nous vendons à des PRIX RAISONNABLES. C'est un objet très nécessaire de savoir quel est la température soit dehors soit dans la maison. Procurez-vous-en un et soyez au courant de la température.

Desinfectez vos cours, allés, etc., et préservez votre santé et celle de vos enfants.

Les noms de PISAUD, de LEGRAND et de LUBIN sont connus dans le monde entier comme des parfumeurs de première classe et souvent il est difficile de se procurer de leurs VÉRITABLES EXTRAITS pour mouchoir. Nous garantissons nos parfums pour mouchoir préparés par les parfumeurs ci-haut mentionnés, être les véritables ainsi que les parfums d'ATKINSON, de RICKSECKER, de HOYT, de FARINA, de GELLEE FRERES etc., etc. Nous avons en vente une quantité de savons fins, de peignes, de broches, de portefeuilles, porte-monnaies etc. etc.

Lunettes "DE CONSERVE" de toutes couleurs et LUNETTES et PINCE-NEZ de LAURENCE, de LAZARUS etc., etc.

Si vous êtes taquinés par un RHUME ou TOUX opiniâtre, faites usage du Remède Saint Cyr et vous serez sûrs que vous vous êtes procuré le meilleur remède en vente. Les Pilules Bowman ont toujours un bon effet dans les cas d'Indigestion et de Constipation.

Assortiment très complet de médecines patentées et propriétaires. Brosses à cheveux, à dents, à ongles, à linges etc., etc. PEIGNES, CHAMOIS, SAVONS fins de toilette en grande quantité. EPONGES et SERVIETTES A RAIN.

Prescriptions remplies avec exactitude et avec des drogues pures. Essences culinaires, Teintures de toute sorte, Biberons pour enfants etc., etc.

EN GROS ET EN DETAIL. HOERNER & WILLIAMS, PHARMACIENS DIPLOMES

Narcisse Rivard

Courtier en douanes canadiennes et américaines AGENT, COLLECTEUR, ETC., ETC.

Bureau: Cote du Boulevard (Bâtisse du Consulat Américain.) TROIS-RIVIERES.

Toutes les personnes qui ont des entrées à faire au bureau des Douanes pour importation, exportation ou envois d'aucune sorte, trouveront à mon bureau toutes les formules nécessaires, ainsi que toutes informations utiles pour ce genre d'affaires. Trois-Rivières, 2 mai 1887.

NOUVELLE ACADEMIE

Mlle Comeau, graduée avec distinction, pour les cours anglais et français, ouvrira le premier septembre prochain une académie au No. 9 Rue des Champs. Elle enseignera le français, l'anglais, la musique etc., etc. Les élèves qui désirent fréquenter cette école sont priés de se faire inscrire pour le 1er septembre.

TERRE A VENDRE

A VENDRE.—La magnifique terre de M. Adolphe LaRue située à la Rivière Croche, Haut St-Maurice, contenant 399 arpents d'un des sols les plus riches du Canada, dont près de 100 arpents en culture. Cette magnifique propriété est pourvue de maison, hangars, écuries, granges, etc., etc., et de tous les instruments d'agriculture. Conditions faciles. S'adresser au Bureau du Journal.

LA CORPORATION DE LA CITE DES TROIS-RIVIERES. AVIS PUBLIC

Est par le présent donné que le rôle de perception de la cité des Trois-Rivières est complété et qu'il est maintenant déposé au bureau du soussigné. Toutes personnes y mentionnées comme sujettes au paiement des cotisations municipales et scolaires, sont requises d'en payer le montant au soussigné, à son bureau dans les vingt jours de cette date, sans avis ultérieur. Un acompte de SIX PAR CENT sera accordé sur le paiement des cotisations municipales le ou avant le 21 septembre courant. L. T. DESAULNIERS, Secrétaire-Trésorier. HOTEL-DE-VILLE, Trois-Rivières, 1er Sept. 1887.

Loterie Nationale

Tirages, le troisième Mercredi de chaque mois. Le troisième tirage mensuel aura lieu le Mercredi, 21 Sept. 1887

—SERA DE— \$60,000

COUT DU BILLET PREMIERE SERIE..... \$1.00 DEUXIEME SERIE..... 0.25 Demandez le catalogue des prix. LE SECRETAIRE S. E. Lefebvre, 19 RUE ST-JACQUES, Montréal.

TERRES A VENDRE A ST GREGOIRE

Une magnifique terre de 2 1/2 arpents de large sur 36 de profondeur, avec maison, granges et toutes dépendances, située dans le rang du village à 25 arpents de l'Eglise de St Grégoire et à 3 arpents de la station des chars. Site très agréable et commode pour les affaires. Aussi une terre à bois dont partie en culture située à 30 arpents environ de la première. Pour plus amples informations et pour les conditions s'adresser au propriétaire soussigné. CAP. JOS. BOURGEOIS, Ste Angèle de Laval.

AVIS

Le soussigné à l'honneur d'annoncer, qu'il a ouvert, Rue du Fleuve, No. 82, un bureau de Courtier maritime, Courtier en douane, Agent pour les Certificats au Consulat Américain, etc. Il espère par l'assiduité qu'il apportera aux affaires qu'on voudra bien lui confier, mériter une part du patronage du public.

Charles de première qualité pour la vapeur, à vendre à bon marché sur le "Quai Farmer." EDMOND BLAIS, P. O. Boîte 624. Les Trois-Rivières, le 16 Avril 1887.

Aux agents

LA COMPAGNIE MANUFACTURIERE D'AGUILLES CASA-BIENNES, 46 et 48, rue Front Est, Toronto, offre en vente le meilleur paquet d'aiguilles, le plus gentil, le plus complet et le plus vendable qu'il y ait en Amérique. Envoyez 25 centes pour un échantillon des nouvelles aiguilles No. 4, enfermées dans un étui en belle peluche. Des détails sont donnés lorsque l'on envoie des timbres-poste pour une réponse. Ne vous plaignez pas si vous êtes sans emploi. Ecrivez à M. Kowjy, 41 rue Wellington Est, Toronto. Envoyez des timbres pour une réponse. 23 mai 1887.

Chs E. Gagnon, L. L. B. AVOCAT Cote du Boulevard Trois-Rivières.

DR L. P. NORMAND Ex-médecin interne de l'Hôpital Notre-Dame de Montréal.

Coin des Rues BONAVENTURE et ROYALE (En face de la Cathédrale) TROIS-RIVIERES.

Spécialités : Chirurgie, Maladies des Yeux et Oreilles. CONSULTATIONS : 9 à 12 A. M., 1 à 4 P. M., 7 à 9 P. M.

P. N. MARTEL AVOCAT

BUREAU: RUE DU PLATON

Porte voisine du bureau de télégraphie Great North Western. M. Martel informe ses clients et amis qu'il a transporté son bureau sur la rue du Platon, dans la bâtisse occupée par le bureau de télégraphie Great North Western. Heures de bureau : de 9 hrs A. M. à 5 hrs P. M.

INSTITUTEUR DISPONIBLE

J. E. LEFEBVRE, Instituteur marié, porteur d'un diplôme d'école Modèle de première classe, pouvant enseigner le français et l'anglais, ayant l'expérience de cinq années d'enseignement, et pouvant fournir les meilleures recommandations; offre ses services comme tel. Pour information adressez au No. 17 RUE STE-ANNE, Trois-Rivières

PUBLIC NOTICE

Is hereby given that under "The Companies Act" Chapter 119, Revised Statutes of Canada, Letters Patent have been issued under the great seal of the Dominion of Canada, bearing date the 1st day of June 1887, incorporating James MacLaren of Buckingham in the Province of Québec, lumber manufacturer; Albrecht Pagenstecher of the City of New-York in the State of New-York, one of the United States of America, merchant; Warren Curtis of Corinth in the State of New-York, paper manufacturer; John Edward Doyle, merchant, and John Forman, merchant both of the City and District of Montréal, in the Province of Québec, for the purpose of the manufacture and, or sale of wood pulp, and, or paper, and, or of articles or goods of which these materials form a component part, and the purchase and acquisition of land and property necessary and required to carry on the said operations, by the name of the "Laurentide Pulp Company (Limited)" divided into two thousand two hundred thousand dollars. Dated at the office of the Secretary of State of Canada this 17th day of June 1887. (Signed) J. A. CHAPLEAU, Secretary of State. Certified a true copy, JOHN FORMAN, Secretary, The Laurentide Pulp Co. Lim.

Feuilleton du JOURNAL.

ROGER BONTEMPS.

HISTOIRE D'UN NOTAIRE. ET D'UNE TONNE DE POUDDRE D'OR PAR PAUL FEVAL.

DEUXIEME PARTIE

L'aventurier malgré lui

IX

AURO DIVO!

Au lieu de me répondre, il arma les deux coups de son fusil. Puis il me montra du doigt la partie de la route qui nous faisait face.

— Je n'ai pas rêvé murmura-t-il. Voyez. Je regardai de tous mes yeux, et j'allais dire que je ne voyais rien, lorsque j'aperçus, plantée en terre, au centre de la route, une mince perche surmontée d'un chiffon. Sous la perche, il y avait un chapeau de cuir gris.

— Celui-ci, mes bons amis, ajouta Roger en frappant sur son propre couvre-chef, et vous pouvez très-bien vous figurer l'effet qu'il faisait, l'intérieur de la cuve en l'air. Avant que mon étonnement se pût formuler, avant même que ma terreur fût née, une voix retentissante sortit d'un fourré voisin.

— Holà! gentlemen, cria-t-elle, que Dieu protège la reine et l'époux de Sa Très-Gracieuse Majesté, qui est un homme comme il faut, à ce qu'on dit. Avez-vous fait des affaires dans le nord? Je vous invite à mettre mon offrande dans le pauvre chapeau qui est là devant vous.

Nous regardâmes du côté où la voix parlait. Nous vîmes une ombre grise parmi le clair feuillage. Ici la nuit vient vite, vous savez. Le crépuscule s'assombrissait à vue d'œil.

— Si nous lui donnions une demi-douzaine de poignées d'or pour sauver notre reste? opinai-je.

— Mal'ar-Doué! gronda Yvon, nous sommes jusqu'au cou dans le traquenard, mon frère! Faites ce que vous voudrez. Je compte sur le double canon de mon fusil.

Et il dessina un signe de croix, qui mit en gaieté notre interlocuteur invisible.

Invisible n'est pourtant pas le mot, car nous apercevions, ou du moins nous croyions apercevoir son profil à travers le clair feuillage des buissons de myrtes. A tout hasard, je mis la main à la poche et j'avancai vers le chapeau. Yvon me suivit, le fusil en arrêt, comme un chasseur au vol dont le chien rencontre dans un chaume.

Combien m'apportez-vous dans vos ceintures, gentlemen? demanda la voix, qui avait un méchant accent de sarcasme.

— Une balle et trois chevrotines dans chaque canon, mal'ar-Doué! grommela Yvon. Car, Dieu merci, je me doutais bien qu'il ne s'agissait plus d'opossums!

— Ne s'agissait plus d'opossums! un présent convenable.

— Convenable, mon très-cher? Tout est donc au mieux. Savez-vous des nouvelles de l'Europe? Il paraît qu'on se bat en Chine, hé! l'Angleterre pour toujours! Qu'est-ce que vous appelez un cadeau convenable?

Nous étions anprès du chapeau. Le chapeau recouvrait à demi une large boîte.

Comme je versais la première poignée de poudre d'or dans le chapeau, la voix reprit:

— Ce n'est pas cela, gentlemen. Reprenez la pincée d'or: c'est votre part, et donnez-moi le reste:

— Vous voyez bien! s'écria Yvon dont la voix tremblait de colère. J'ai eu trop de peine à gagner mon saint-frusquin. A la grâce de Dieu!

Ses deux coups me partirent dans l'oreille.

L'ombre grise que nous voyions au travers du feuillage n'était qu'à une cinquantaine de pas; Yvon pouvait passer pour un excellent tireur: l'ombre aurait dû être littéralement fondroyée. L'ombre ne bougea pas.

Mais à quinze ou vingt mètres à gauche d'elle, le buisson s'illumina par deux fois; une balle siffla contre ma tempe, et Yvon poussa un grand cri. D'instinct, je me laissai tomber contre terre.

Le pauvre Yvon était couché pour tout de bon. Il avait le crâne fracassé.

Ce n'était pas l'ombre qui avait tiré; ce ne fut pas l'ombre qui bondit. L'ombre n'était qu'un mannequin, destiné justement à décharger les armes des malheureux voyageurs. Gordon Leath, le Rôdeur-Gris, sortit à cheval du buisson et s'élança vers nous.

Il me parut être un splendide coquin, et vous avez vu sa monture à l'photographie de l'Oiseau-Jaune: un admirable pur sang.

Je n'ai pas lu beaucoup de romans, mais dans les rares romans que j'ai lus, j'ai remarqué cette ruse usitée dans les guerres sauvages. Je n'avais pas d'ailleurs le choix des moyens ni de stratagèmes. Je fis le mort. Gordon Leath n'était certes pas homme à se laisser prendre à cette naïve manœuvre. Je fus servi par cette circonstance qu'il avait tiré deux coups et que, suivant les apparences, il avait fait coup double.

Arrivé à deux ou trois pas de nous, il

s'arrêta, et nous examina attentivement aux dernières lueurs du crépuscule. Nous étions, le pauvre Yvon et moi, tout près l'un de l'autre, moi en avant, lui derrière. J'entendis Gordon Leath qui grommelaient:

— Ce serait bien le diable si je les avais tués tous deux raides sur le coup!

Il ajouta, en armant son revolver:

— Nous allons tâter le terrain.

Tâter le terrain, pour lui, cela signifiait sans doute nous envoyer à chacun dans le crâne une balle supplémentaire. Je comprenais cela parfaitement, et je me creusais la cervelle pour trouver un moyen de salut, lorsque mon ami Legoff s'agitait en un brusque soubresaut. C'était probablement sa dernière convulsion. Gordon Leath, qui mettait pied à terre, lui envoya aussitôt deux balles dans le corps, et, s'élançant, lui déchaîna du genou la poitrine.

Ma foi, mes amis, ce n'est pas mon état, mais à la guerre, comme à la guerre. J'écantai une culbute assez bien calculée pour tomber juste en face du Rôdeur-Gris qui me visa, qui me manqua, et qui reçut mon couteau dans la gorge. En conscience, il n'aurait pas eu le temps de dire: "Grand merci!"

Mon pauvre Legoff était mort, et bien mort. Je donnai du manche de mon couteau à travers le front de Gordon Leath pour voir s'il avait quelque chose à réclamer, et je m'assis entre eux deux, ne sachant trop que faire. Aucun de vous n'eût été embarrassé, mais moi, je n'ai pas l'habitude.

Chaque fois que je tue un homme, je pense à Me Picodaniel. Il n'a jamais tué personne. Ce sera l'homme le plus surpris du monde quand il saura mes histoires. Et Thomas Stone! celui-là avait tiré mon horoscope...

Au fond, je ne fus guère plus de cinq minutes à me remettre. Au bout de ce temps, comme je n'avais sur moi que des haillons, je changeai de costume avec Gordon Leath. De cette sorte, je n'eus pas besoin de vider ses poches.

Je repris seulement ma poudre d'or dans celles de mon pauvre Yvon, je les couvris de sable le mieux qu'il me fut possible, et je sautai en selle.

Ce Rôdeur-Gris, il faut bien le dire, était un homme considéré! Depuis huit jours que je porte ses reliques, j'ai recueilli vingt fois plus de respects qu'en tout le reste de ma vie. Cela ne diminue pas ma vocation pour le notariat, mais je comprends l'état de bushranger.

Vous savez le reste. Il faut que je voie Nannette. Si vous avez deviné le rôle qu'elle peut jouer dans la délivrance de notre Naranja, tant mieux; sinon je vous le dirai le lendemain de mon arrivée à Melbourne.

X

PAYSAGE AUSTRALIEN

Quand les premiers rayons du jour, passant à travers le maigre feuillage des gommiers, criblèrent la façade orientale de Maison-Seule, le vieux Georgie était assis sur le seuil de sa porte avec Dingo entre ses jambes. Dingo est là bas un nom d'amitié, comme Fox ou Wolf en Angleterre. On appelle en effet Dingo en Australie une sorte de chien sauvage, tenant le milieu entre le loup et le chacal, et remarquable surtout par l'absence de chair entre la peau et les os.

Georgie était un hôte loyal, et le peu qu'il gagnait lui venait de cette réputation solide établie. Quoiconque mangeait et dormait dans la pauvre auberge de Georgie, avait deux gardiens vigilants: l'homme et le chien, Dingo et Georgie.

Du lieu où Georgie veillait, son rifle en travers sur ses genoux, l'œil embrassait un paysage borné, sombre et vulgaire: un taillis de gommiers sans horizon, mais quelque chose disait que l'espace libre était proche; l'air venait vif, comme s'il eût gardé son élan de la plaine; les cacaotés, toujours si nombreux au fond des forêts, n'envoyaient point le cri discordant de leur réveil, et, au contraire, on entendait à de mystérieuses profondeurs l'appel mélancolique du paon australien, le splendide oiseau-lyre.

Dans la façon même dont s'éclairaient les objets, il y avait je ne sais quelle confusion étrange. Le soleil levant portait bien les ombres vers l'ouest, mais une autre lumière semblait venir à l'opposite, large et provenant de toute une moitié du ciel. Cette lumière éclairait les troncs à revers, semblable à ces lueurs matinales qui étonnent lustres et girandoles, à la fin d'une nuit de fête.

Il y eut un cri à l'intérieur de la cabane, puis une joyeuse acclamation.

— Allons, Dingo, mon compagnon, dit Georgie en se levant, les pratiques sont éveillées; ce sera bientôt notre tour de dormir.

Dingo s'étira sans aboyer. Georgie gagna le hangar qui servait d'écurie, et commença consciencieusement la toilette des chevaux. Georgie riait tout bas, en promenant son bouchon de paille sur la robe des nobles animaux amplement reposés. Il murmurait:

— Les pratiques sont en train de dire: "Ah que c'est beau! ah! que c'est grand! ah! que c'est haut! ah! que c'est large! ah! que c'est ci! ah! que c'est ça!" Ce ne sont pas de vrais bushmen. Et tout de même, si mon bal con était à cinq mille de Londres, je gagnerais tous les ans une fortune, rien qu'à verser de l'ale aux badauds qui voudraient voir!

— Ah que c'est beau! ah! que c'est grand! ah! que c'est haut! ah! que c'est large! ah! que c'est ci! ah! que c'est ça!" Ce ne sont pas de vrais bushmen. Et tout de même, si mon bal con était à cinq mille de Londres, je gagnerais tous les ans une fortune, rien qu'à verser de l'ale aux badauds qui voudraient voir!

(A continuer.)

CAPITAL - - - - \$10,000,000
DEPOT AVEC LE GOUVERNEMENT CANADIEN
100,000.
RECLAMATIONS PROMPTEMENT ET EQUITABLEMENT
RÈGLÉES.
THE CITY OF LONDON
COMPAGNIE D'ASSURANCE CONTRE LE FEU
BUREAU OUVERT DE 8 Hrs A. M. à 5 Hrs P. M.
NO 41 RUE ROYALE
TROIS-RIVIERES.
L. T. DESAULNIERS,
Agent pour le District des Trois-Rivières

CHAS. DION,
MARCHAND-TAILLEUR
175 RUE NOTRE-DAME 175
Trois-Rivières.
M. CHAS. DION vient de recevoir un grand assortiment de Tweeds de toutes sortes pour habillements du printemps et d'été.
Les Tweeds sont importés directement des plus célèbres manufactures Anglaises et Américaines, et sont d'un fini remarquable, propre à satisfaire les goûts les plus difficiles.
LES PATRONS SONT DES PLUS NOUVEAUX
— AUSTRIE —
Un grand assortiment de chemises blanches et en couleur, corps et caleçons, collets, cravates dans les plus beaux patrons, etc., etc.
Une Spécialité:—Habits de cérémonies.
Des ouvriers de première classe sont attachés à l'établissement.
Une visite est respectueusement sollicitée.

A. Rousseau & A. C. Mather
INGENIEURS ET PROPRIETAIRES
LA COMPAGNIE DE PONTS EN FER DE MONTREAL
Ponts en Fer et Acier
Pour Chemins de Fer et Voies Publiques
TOITS D'EDIFICES, POUTRES EN FER, ETC.
BUREAUX ET ATELIERS
Rue Ontario - - - HOCHLEAGA
G. I. BARTHE Bar.
AVOCAT C. B.
TROIS-RIVIERES.
A transporté son bureau au No. 14 rue Bonaventure (Bâtisse Martel) où il sera de 9 h. à midi et de 2 à 4 p. m. chaque jour. A part ces heures on pourra le rencontrer à l'hôtel St-James. Aussi un bureau à Nicolet où il se rendra le jeudi de chaque semaine.
Trois-Rivières, 5 Mai 1887.

LAJOIE & FRERE.
Marchandises-Sèches.
En Gros et en Détail.
ENSEIGNE DU MOUTON D'OR
NO. 138 RUE NOTRE-DAME.
TROIS-RIVIERES.
ATELIER DE MARBRE
DES TROIS-RIVIERES
— TENU PAR —
E. A. LACROIX
Sculpteur sur marbre, granit, pierre, etc., etc.
M. Lacroix est en état d'exécuter avec habileté et avec tout le soin et la promptitude désirables toutes espèces de commandes pour travaux en marbre, granit et pierre. Autels en marbre pour églises, objets d'ornementation, pierres tumulaires, garnitures de cheminées de salon et tout autre ouvrage de cette spécialité.
Trois-Rivières, 9 Mars 1882.—1 a

CHANTELOUP
FONDERIE DE CLOCHES
POUR EGLISES
Seules ou en Carillons avec Montures en fer ou en bois.
A meilleur marché et de meilleure qualité que les loches anglaises ou américaines.
Fournitures pour intérieur des églises.
Appareils de chauffage d'après les meilleurs systèmes.
A VENDRE
Le soussigné offre en vente la maison à deux étages qu'il occupe comme résidence, No. 23 rue des Champs, ainsi que la maison à un étage située au sud-est de la première.
Trois-Rivières, 30 Juillet 1887.
SEVERE D'HOULM

IMPRIMERIE
DU
JOURNAL
40 COIN DES RUE
St-Pierre & Bonaventure
TROIS-RIVIERES

On imprime à cette établissement avec la plus grande ponctualité et dans les derniers goûts tous les ouvrages de ville:
Têtes de comptes,
Memorandums,
Cartes d'affaires,
Et de visite,
Billets promissaires,
Enveloppes,
Catalogues,
Listes des prix,
Programmes,
Circulaires,
Affiches,
Placards,
Lettres funéraires, etc., etc.
Blanc de sommation,
Demandes de plaidoyer,
Fiat,
Comparutions,
Déclarations sur billets,
Déclarations sur compte,
Déclarations d'acte d'hypothèque.

Pour les avocats.
Subpoena,
Affidavit,
Inscriptions,
Inventaires de production,
Saisies arrêts après jugement,
Brefs de saisie-gagerie,
Procès-Verbaux de saisie,
Oppositions,
Mémoires de frais, &c.

Pour les Notaires.
Blancs de billets,
Quittances,
Procurations,
Transports,
Contrat de vente,
Contrats de Mariage,
Baux à Loyer
Toute personne par écrit sera exécutée sans délai

LE
Journal des Trois-Rivières
Est imprimé et publié par GEDEON DESILETS & Fils, Propriétaires-Éditeurs, à qui toutes lettres, envois, etc., doivent être adressés FRANCO, à l'Imprimerie No. 40 Coin des Rues St. Pierre & Bonaventure, les Trois-Rivières.
CONDITIONS,
Le JOURNAL DES TROIS-RIVIERES paraît tous les LUNDI et JEUDI de chaque semaine.
PRIX DE L'ABONNEMENT.
Un an, deux fois la semaine (Frais de port compris) \$2.00
Six mois do do \$1.00
Pour les Etats-Unis, etc., etc. \$2.00
Un an, EDITION HERODIMADAIRE do \$1.00
Six mois do do \$0.50
INVARIABLEMENT PAYABLE D'AVANCE.
On ne peut s'abonner pour moins de six mois.
Toute personne qui voudra discontinuer son abonnement devra en donner avis un mois avant l'expiration de son semestre et avoir payé les arriérés s'il y en a.
TARIF DES ANNONCES.
Les annonces sont cotées sur TYPE BARVIER, aux conditions suivantes:
Première insertion, par ligne, \$0.10
Chaque insertion suivante par ligne, \$0.05
Une remise libérale est accordée pour les annonces long terme.
Toute correspondance, etc doit être munie d'annonces responsables.